

## LE SYNDICAT SUPPer ASSIGNE EN JUSTICE LA DIRECTION DU GROUPE THALES

### OBJECTIF → rétroactivité NAO au 1<sup>er</sup> janvier pour 2021 et 2022

*SUPPer ne cède pas à l'intimidation et assigne la Direction du Groupe Thales et ses sociétés LAS, DMS et AVS au tribunal pour exiger l'application de la mesure de rétroactivité au 1<sup>er</sup> janvier de l'année pour les politiques salariales de 2022 et 2021, rétroactivité en usage dans le Groupe Thales depuis plus de 20 ans.*

**Le dossier sera plaidé le 19 avril 2022 devant le Tribunal.**



« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu. »  
**Berthold BRECHT**

**Soutenez-nous, rejoignez-nous**  
**Adhérez à SUPPer**

### Patrice,

- avec un niveau de versement de dividendes indécent de 545 millions d'euros, le plus élevé que tu n'aies jamais versé aux actionnaires,
- avec ton intensification du travail, ta pression du chiffre, tes injonctions paradoxales, ta logique gestionnaire déshumanisante et le manque de moyens humains patent qui mettent en danger la santé de tes salariés,
- avec tes salariés que tu traînes au tribunal judiciaire pour leur activité syndicale et pour avoir osé revendiquer une politique salariale plus juste,
- avec ta politique salariale qui n'est pas à la hauteur des enjeux et qui ne nous permet même pas de maintenir le pouvoir d'achat de tous dans un contexte où ton chiffre d'affaires est en hausse de 5,3% à plus de 16 milliards d'euros,
- avec le préjudice que tu fais subir à tes salariés, par la suppression inique de la rétroactivité au 1<sup>er</sup> janvier en usage depuis 20 ans dans le Groupe,

**Force est de constater que le dialogue social est en panne ! Pour obtenir justice pour les salariés, tu ne nous laisses pas d'autre choix que de passer à la vitesse supérieure en utilisant les armes que nous donne le Droit.**



[www.supper.org](http://www.supper.org)

#### Membres du Bureau de Coordination Nationale :

- **Président** : Léo BEAUCHAMP (LAS Fleury)
- **Vice-Président** : Arnaud LE BIHAN (DMS Brest)
- **Trésorière** : Hélène MOLINA (DMS Elancourt)
- **Trésorier adjoint** : Guillaume BOTTIER (LAS Fleury)

# ACTIONS SUR L'ENSEMBLE DES SITES THALES

Une grande majorité des sites de THALES sont dans les actions depuis fin janvier : jeudis noirs, filtrages des entrées, barbecues solidaires, passages dans les bureaux pour sensibiliser tous les salariés, etc...

Le 10 mars, près de 1000 salariés se sont retrouvés au siège Carpe Diem à La Défense.

La presse et les médias nationaux et régionaux se sont fait l'écho régulièrement des différents mouvements depuis le début du conflit social.

## En Ile de France :

- TSN-LAS-DMS Elancourt, SIX Gennevilliers, AVS Vélizy, LAS Massy, Rungis et Limours.

## En province

- SIX Cholet, Laval et Lambersart, AVS Châtellerauld, Valbonne, Valence, Vendôme et Toulouse, TAS Cannes et Toulouse, TAES Méru, LAS Fleury, La Ferté, Toulouse, St Héand, DMS Etreilles, Brest, Bordeaux, Aubagne et Sophia-Antipolis, etc...

**SUPPer s'est mobilisé et continue de le faire aux côtés des intersyndicales locales CGT, CFTD, FO, UNSA, CFTC et CFE-CGC.**

## UN PROTOCOLE SECRET DE « SORTIE DE CRISE » ?

### Politique salariale 2022

Les représentants des quatre organisations syndicales qui discutent avec la DRH du Groupe ont été reçus à **plusieurs reprises pendant les actions sur sites** sans obtenir d'avancées probantes sur les revendications.

Nous apprenons incidemment qu'une réunion s'est tenue vendredi 25 mars au siège avec la DRH et les représentants des 4 organisations syndicales représentatives au niveau Groupe.

Cette délégation syndicale était porteuse d'un protocole « *sortie de crise* », proposition qui aurait été balayée d'un revers de main par la direction. Quel camouflet !

Dans sa recherche de compromis avec la direction, l'intersyndicale Groupe était prête à concéder d'emblée « **d'appliquer dans un premier temps une politique salariale 2022 de 3,5%** » !

**Les salariés mobilisés apprécieront.**

Il est temps que ce centralisme syndical cesse !

Des négociations sur un sujet aussi important qu'une « sortie de crise » devraient se faire avec les consultations préalables des salariés sur le terrain et l'ensemble des représentations syndicales telles que SUPPer, FO, ou bien l'UNSA qui, soit dit en passant, œuvrent également activement au mouvement social !

Nous voyons, aujourd'hui les effets dévastateurs, d'un syndicalisme hors sol dont la logique organique ne vise qu'à maintenir une proximité avec la Direction **au détriment de l'action des militants sur le terrain.**

A accepter que des NAO soient capées par une note de cadrage Groupe, on vide de sa substance les négociations au niveau des sociétés et on contrevient au principe même de loyauté dans la négociation. **On ne peut pas continuer ainsi.**

Nous assistons aujourd'hui à une nette évolution du dialogue social : les canaux historiques bien établis de longue date se tarissent, des dissensions apparaissent et les petits arrangements ne semblent plus fonctionner. **Il est temps de revenir aux fondamentaux de l'action syndicale.**



#### Contacts SUPPer DMS :

- Nathalie YGER : 06 45 50 51 75
- Jean-Yves FLORIMOND : 07 88 85 85 36
- Philippe VIGIER : 06 79 47 09 48

#### Contacts SUPPer LAS :

- Cyrille GRANDMANGE : 06 45 49 84 48
- Patrice HAVEZ : 06 43 37 33 26
- Olric DUJARDIN : 07 86 22 12 70